



Direction générale de
la mobilité et des routes DGMR
Division finances et support

Place de la Riponne 10
1014 Lausanne

Municipalité de la
Commune de Denges
Route du lac 2a
Case postale 150
1026 Denges

Courriel : olivier.gindroz@vd.ch
Tel : 021 316 70 48

N/Réf.: /ogz
V/Réf.:

Lausanne, le 6 février 2026

DOSSIER POUR ENQUETE

District : Morges

Communes : Denges, Préverenges

Route cantonale 1-B-P hors traversée de la localité

Requalification de la RC 1, Etape 4, Tronçon n°1 : Denges - Préverenges

**Deuxième enquête travaux, bruit-décision d'allègement, défrichement,
expropriation, servitudes de passage public à pied et pour vélo**

Monsieur le Syndic,
Madame la Conseillère municipale, Messieurs les Conseillers municipaux,

Nous vous adressons, ci-joint, le dossier relatif à l'affaire citée en titre, en deux exemplaires, pour l'enquête publique qui sera ouverte au Greffe municipal de votre commune,

du 20 février 2026 au 23 mars 2026 inclusivement.

Nous attirons votre attention sur le fait que lors de la première enquête, tous les propriétaires concernés par l'expropriation n'ont pas été consultés. Cette situation a provoqué un vice de procédure que cette deuxième enquête vise à réparer.

Il est à noter, que le projet demeure inchangé par rapport à la première enquête et que les oppositions formulées lors de la première enquête sont validées et seront prises en compte dans le cadre de cette seconde procédure.

Vous voudrez bien retourner les documents en question **dans les 10 jours** qui suivent la fin de l'enquête, à la Direction générale de la mobilité et des routes, pl. de la Riponne 10, 1014 Lausanne. Auparavant, vous aurez apposé **une seconde fois** le sceau de votre Municipalité et signé **à nouveau** l'attestation de dépôt figurant sur chaque pièce.

Nous vous en remercions d'avance et vous prions d'agréer, Monsieur le Syndic, Madame la Conseillère municipale et Messieurs les Conseillers municipaux, nos salutations distinguées.

Jonas Anklin
Chef de division

